

## Aux clubs sportifs vaudois

Lausanne, juillet 2015



Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Pour la 17<sup>e</sup> édition du *"Mérite Sportif Vaudois"*, le Service de l'éducation physique et du sport, la Fondation Fonds du sport vaudois et l'Association vaudoise de la presse sportive se déplaceront au Théâtre de Grand-Champ à Gland, le 3 décembre 2015.

En 2012, 2013 et 2014, les lauréats suivants ont été honorés :

- "Sportives vaudoises" : Ellen Sprunger - Jennifer Fiechter – Maude Mathys
- "Sportifs vaudois" : Augustin Maillefer - Bastien Chesaux – Barnabé Delarze
- "Equipes sportives" : Equipe vaudoise de Poursuite - Lausanne Hockey Club – Equipe suisse d'aviron U23 en 4 de couple
- "Dirigeants sportifs" : Patrice Schaub - René Libal - Doris Stierli – Georges Guinand
- "Espoirs vaudois" : David Bonzon - Killian Peier – Erwan Kaeser

"Clubs sportifs" :	Triviera - La Compagnie des Archers de Lausanne – Club nautique de Pully
--------------------	--

Vous êtes un club dynamique, vous avez contribué au développement d'un esprit sportif et joué un rôle particulier au sein de votre localité ? Alors proposez votre candidature au moyen du formulaire vert !

Par ailleurs, nous avons malheureusement toujours quelques difficultés à obtenir des candidatures. Dès lors, nous comptons également sur votre collaboration pour nous signaler l'équipe ou les personnes susceptibles d'être désignées à l'un des autres Mérites Sportifs Vaudois 2015.

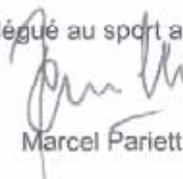
Le dépliant de présentation, que vous trouverez également en annexe, vous renseigne sur les conditions à remplir, le dépôt de votre candidature, le mode de désignation et la remise des distinctions. Par ailleurs, nous vous rappelons que vous pouvez également télécharger les formulaires de candidature sur le site internet suivant : [www.meritesportifvaudois.ch](http://www.meritesportifvaudois.ch).

La date limite de remise des propositions est fixée au **31 août 2015**.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour vous donner d'autres renseignements et, en vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Aidez-nous à mettre en valeur  
le sport associatif vaudois !*

Le délégué au sport associatif



Marcel Parietti

Annexes : ment.

# De la nomination à la récompense

1

## PROPOSITIONS DES CANDIDATS JUSQU'AU 31 AOÛT 2015

Un appel aux candidatures est lancé par le Service de l'éducation physique et du sport auprès des associations sportives, des clubs sportifs, des journalistes sportifs, des membres de Commissions consultatives. Les candidats sont présentés au moyen d'un formulaire ad hoc qui peut être obtenu auprès du Service de l'éducation physique et du sport ou sur le site internet: [www.meritesportifvaudois.ch](http://www.meritesportifvaudois.ch). La date limite pour la présentation des candidats est fixée au **31 août 2015**.

2

## NOMINATION DES CANDIDATS

Le Comité valide les candidatures selon les critères définis pour chaque catégorie et propose ces dernières au jury.

3

## DESIGNATION DES LAURÉATS PAR JURY ET VOTE

Un jury formé de personnes représentatives des clubs, des associations et de la presse sportive désigne tous les lauréats, à l'exception des catégories 1 et 2 (sportif et sportive vaudois(e)). Pour celles-ci, le jury sélectionne 3 finalistes départagés par un vote du public et des journalistes sportifs.

4

## CÉRÉMONIE

La remise des prix aura lieu **jeudi 3 décembre 2015** au **Théâtre de Grandchamp de Gland à 19h00**.

# MÉRITIE SPORTIF VAUDOIS 2014

## Palmarès

**Barnabé Delarze**  
**Augustin Mailletier**  
**Maudie Matthey**  
**Erwan Kaiser**

**SPORTIF VAUDOIS 2014** : Barnabé Delarze (Aviron)  
**SPORTIVE VAUDOISE 2014** : Maudie Matthey (Ski-alpinisme)  
**ESPOIR VAUDOIS 2014** : Erwan Kaiser (Ski de fond)  
**ÉQUIPE SPORTIVE VAUDOISE 2014** :  
Barnabé Delarze & Augustin Mailletier (4 de couple aviron)

**Georges Guinand**  
**Club nautique de Pully**

**DIRIGEANT SPORTIF VAUDOIS 2014** : Georges Guinand (Football)  
**CLUB SPORTIF VAUDOIS 2014** : Club nautique de Pully

# MÉRITIE SPORTIF VAUDOIS 2015

## Présentez vos candidats

[www.meritesportifvaudois.ch](http://www.meritesportifvaudois.ch)

Secrétariat du **MÉRITIE SPORTIF VAUDOIS** tél. 021 316 39 35/38  
Service de l'éducation physique et du sport Fax 021 316 39 48  
Ch. de Mailletier 35 - 1014 Lausanne [www.meritesportifvaudois.ch](http://www.meritesportifvaudois.ch)



# MÉRITIE SPORTIF VAUDOIS 2015

Un prix prestigieux, destiné à récompenser :

- LA SPORTIVE VAUDOISE
- LE SPORTIF VAUDOIS
- L'ESPOIR VAUDOIS
- LE DIRIGEANT SPORTIF VAUDOIS
- LE CLUB SPORTIF VAUDOIS
- L'ÉQUIPE SPORTIVE VAUDOISE

Les lauréats reçoivent un diplôme, une récompense financière et une distinction sous la forme d'une œuvre d'art. Ce mérite ne peut être attribué qu'une seule fois au même lauréat hormis pour la catégorie "Équipe".

Le Mérite Sportif Vaudois est organisé par le Service de l'éducation physique et du sport, la Fondation "Fonds du sport vaudois" et l'Association vaudoise de la presse sportive.



- LA SPORTIVE VAUDOISE
- LE SPORTIF VAUDOIS
- L'ESPOIR VAUDOIS

La distinction est attribuée à une sportive, un sportif et à un espoir vaudois ayant réalisé une performance marquante et/ou une série de résultats brillants.

Pour prétendre au **MÉRITE SPORTIF VAUDOIS** les candidats doivent avoir exercé leur activité dans un sport reconnu par Swiss Olympic Association au minimum pendant 5 ans dans le canton de Vaud.

Seuls les résultats obtenus du **1<sup>er</sup> septembre 2014** au **31 août 2015** sont retenus.

## LE DIRIGEANT SPORTIF VAUDOIS OU LA DIRIGEANTE SPORTIVE VAUDOISE

La distinction est attribuée à un(e) dirigeant(e), un(e) entraîneur, un(e) animateur(trice), un soigneur ou tout autre personne ayant grandement contribué à la bonne marche d'une association ou d'un club sportif. Les candidats doivent faire (ou avoir fait) preuve d'une activité exemplaire, soit :

- avoir œuvré pendant une période particulièrement longue
- être à l'origine d'un développement remarquable
- avoir conduit une ou plusieurs activités originales

Pour prétendre au **MÉRITE SPORTIF VAUDOIS** les candidats doivent être domiciliés dans le canton et/ou y avoir conduit la majeure partie de leurs activités.

Cette activité doit être empreinte d'éthique sportive.



## LE CLUB SPORTIF VAUDOIS

Les organisateurs veulent distinguer les activités méritantes d'un club en faveur du sport. Le club peut notamment s'illustrer en :

- faisant preuve d'originalité / richesse dans les idées
- proposant des nouveautés dans l'engagement sportif de base et dans la formation des athlètes
- suggérant des activités exemplaires pour la jeunesse
- développant le Sport pour Tous
- remplissant un rôle social dans la communauté
- ouvrant ses portes aux handicapés
- s'engageant dans la motivation des bénévoles pour la formation des sportifs et celle des dirigeants apportant un soin particulier à l'accueil et à la communication

Pour prétendre au **MÉRITE SPORTIF VAUDOIS** le club doit avoir son siège dans le canton et y conduire la majorité de ses activités. Il convient d'être affilié à une association cantonale ou fédérale membre de Swiss Olympic Association et de respecter l'éthique sportive.

Les résultats sportifs ne sont pas un critère déterminant.

## L'ÉQUIPE SPORTIVE VAUDOISE

La distinction est attribuée à une équipe ayant réalisé une performance marquante et/ou une série de résultats brillants en accord avec l'éthique sportive. Seuls sont retenus les résultats acquis en catégorie actifs, ainsi que les titres juniors européens ou mondiaux.

Pour prétendre au **MÉRITE SPORTIF VAUDOIS** les candidats doivent pratiquer un sport reconnu par Swiss Olympic Association.

Seuls les résultats obtenus du **1<sup>er</sup> septembre 2014** au **31 août 2015** sont retenus.

